



FICHE D'INSCRIPTION

ENDURO CARPE

DATE : 7/8/9 mai 2021



Sites :

Plan d'eau des Ozières (camp de base)

Plan d'eau de Champvallier

Plan d'eau des Champins

ORGANISATEUR : AAPPMA de MOULINS

Les Pêcheurs du Val d'Allier

1 Allée Jacques Tati ,03400 YZEURE

Tel : 07 81 89 70 00 / 06 80 96 32 23

Mail : lespecheursduvaldallier@gmail.com

Inscription

Pêcheur n° 1	
Pêcheur n° 2	
Total	

100,00 Euros par équipe
(Soit 50,00 Euros par pêcheur)

Nom de l'Equipe

(10 Caractères maximum)

	Pêcheur N°1	Pêcheur N°2
	SEXE F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>	SEXE F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>
Nom* :		
Prénom* :		
Date de naissance* :		
Adresse* :		
Code postal* :		
Ville* :		
N° carte de pêche* :		
Tel* :		
Mail* :		

(* : Mentions obligatoires)

Nous soussignons, Mr/Mme

certifions avoir pris connaissance du règlement du concours et nous nous engageons à le respecter.

Nous autorisons les organisateurs du concours à être titulaires des droits d'images prises par leurs soins durant la compétition. Ces photos ne serviront qu'à la promotion de la pêche dans un but non commercial.

Nous attestons de la véracité des informations transmises ci-dessus, et nous acceptons leurs diffusions.

Le à Signatures :

Veillez retourner la présente fiche signée avec votre chèque d'inscription à l'ordre de l'AAPPMA de Moulins à l'adresse suivante :

AAPPMA de MOULINS
Les Pêcheurs du Val d'Allier
1 Allée Jacques Tati
03400 YZEURE

Notes :

- Pour les participants mineurs, l'inscription devra obligatoirement comporter une autorisation parentale pour la participation et pour le transport par les sapeurs pompiers en cas d'accident, une attestation parentale indiquant que le mineur ne présente pas de problème de santé lui interdisant la pratique de la pêche et qu'il sait nager.
- Joindre impérativement le règlement de l'inscription sous peine de nullité de votre demande (les places seront attribuées par ordre d'arrivée des dossiers complets)
- Les inscriptions ne seront validées qu'à la réception du règlement de la participation.
- Les organisateurs pourront annuler le concours si moins de 10 équipes sont inscrites et procéderont à votre remboursement